





- Emballages perdus
- Emballages récupérables



- Emballages perdus
- Emballages récupérables
 - **♦**Achats



- Emballages perdus
- Emballages récupérables
 - **♦**Achats
 - **◆**Consignations



- Emballages perdus
- Emballages récupérables
 - **♦**Achats
 - **◆**Consignations
 - **♦**Ventes



- Emballages perdus
- Emballages récupérables
 - **♦**Achats
 - **◆**Consignations
 - **♦**Ventes
 - **◆Inventaire**





• <u>Définition</u>: PC de 1983 - I.30



• <u>Définition</u>: PC de 1983 - I.30

« Emballages destinés à être livrés avec leur contenu sans consignation ni reprise ».





Comptabilisation des achats :



- Comptabilisation des achats :
 - **◆Si emballages stockés :**



- Comptabilisation des achats :
 - ◆Si emballages stockés :

 compte 6026 "Achats stockés
 d'emballages



- Comptabilisation des achats :
 - ◆Si emballages stockés :

 compte 6026 "Achats stockés
 d'emballages
 sous compte 60261 "Emballages perdus"



- Comptabilisation des achats :
 - ◆Si emballages stockés :

 compte 6026 "Achats stockés
 d'emballages
 sous compte 60261 "Emballages perdus"
 - ♦Si emballages non stockés :



- Comptabilisation des achats :
 - ◆Si emballages stockés :

 compte 6026 "Achats stockés
 d'emballages
 sous compte 60261 "Emballages perdus"
 - ◆Si emballages non stockés :

 compte 606 "Achats non stockés de
 matières et fournitures"





Comptabilisation lors de la vente :



Comptabilisation lors de la vente :

<u>Si facturé</u>: inclus dans les ventes (pas de souscompte particulier mais il est possible d'en créer un)



Comptabilisation lors de la vente :

<u>Si facturé</u>: inclus dans les ventes (pas de souscompte particulier mais il est possible d'en créer un)

Taux de TVA applicable :



Comptabilisation lors de la vente :

<u>Si facturé</u>: inclus dans les ventes (pas de souscompte particulier mais il est possible d'en créer un)

- Taux de TVA applicable :
 - ◆Un seul prix ''contenant-contenu'': taux de TVA du contenu pour l'ensemble



- Comptabilisation lors de la vente :
 - <u>Si facturé</u>: inclus dans les ventes (pas de souscompte particulier mais il est possible d'en créer un)
- Taux de TVA applicable :
 - ◆Un seul prix ''contenant-contenu'': taux de TVA du contenu pour l'ensemble
 - ◆Des prix séparés pour l'emballage et le contenu : taux de TVA propre à l'emballage





• <u>Définition</u>: PC de 1983 - I.30



• <u>Définition</u>: PC de 1983 - I.30

« Emballages susceptibles d'être provisoirement conservés par les tiers et que le livreur s'engage à reprendre dans des conditions déterminées »





• Cas général: • identifiables



- Cas général: identifiables
 - « Ces emballages constituent normalement des immobilisations »



- Cas général: identifiables
 - « Ces emballages constituent normalement des immobilisations »
 - compte 2186 Emballages récupérables identifiables



- Cas général: identifiables
 - « Ces emballages constituent normalement des immobilisations »
 - compte 2186 Emballages récupérables identifiables
- Cas particulier : non identifiables



- Cas général: identifiables
 - « Ces emballages constituent normalement des immobilisations »
 - **♦** compte 2186 Emballages récupérables identifiables
- Cas particulier : non identifiables
 - « Toutefois, lorsqu'ils ne sont pas commodément identifiables unité par unité, ils peuvent, compte tenu de leur nature et des pratiques, être assimilés à des stocks »



- Cas général: identifiables
 - « Ces emballages constituent normalement des immobilisations »
 - compte 2186 Emballages récupérables identifiables
- Cas particulier : non identifiables
 - « Toutefois, lorsqu'ils ne sont pas commodément identifiables unité par unité, ils peuvent, compte tenu de leur nature et des pratiques, être assimilés à des stocks »
 - compte 60265 Achats d'emballages récupérables non identifiables



Achats d'emballages



Achats d'emballages

• Facture d'emballages identifiables :



Achats d'emballages

• Facture d'emballages identifiables :

Conteneurs ZA	3	20 000	60 000
Total brut HT			60 000
Port HT			2 000
Total HT			62 000
TVA 19.6 %			12 152
Net à payer TTC			74 152



• Facture d'emballages identifiables :

Conteneurs ZA	3	20 000	60 000
Total brut HT			60 000
Port HT			2 000
Total HT			62 000
TVA 19.6 %			12 152
Net à payer TTC			74 152

2186	Emballages récupérables identifiables	62 000	
4456	TVA déductible	12 152	
404	Fournisseurs d'immobilisations		74 152





• Facture d'emballages non identifiables :



• Facture d'emballages non identifiables :

Total brut HT		5 000
Port HT		500
Total HT		5 500
TVA 19.6 %		1 078
Net à payer TTC		6 578



• Facture d'emballages non identifiables :

Total brut HT		5 000
Port HT		500
Total HT		5 500
TVA 19.6 %		1 078
Net à payer TTC		6 578

	Emballages récupérables non identifiables	5 000	
624	Transports	500	
4456	TVA déductible	1 078	
401	Fournisseurs		6 578





• Elle se caractérise par :



- Elle se caractérise par :
 - ◆Le prêt de l'emballage qui reste propriété du vendeur (prêt à usage)



- Elle se caractérise par :
 - ◆Le prêt de l'emballage qui reste propriété du vendeur (prêt à usage)
 - La remise d'une garantie monétaire, la consignation, qui reste propriété de l'acheteur.



- Elle se caractérise par :
 - ◆Le prêt de l'emballage qui reste propriété du vendeur (prêt à usage)
 - **◆**La remise d'une garantie monétaire, la consignation, qui reste propriété de l'acheteur.
- Conséquences en matière de TVA :



- Elle se caractérise par :
 - **◆**Le prêt de l'emballage qui reste propriété du vendeur (prêt à usage)
 - **◆**La remise d'une garantie monétaire, la consignation, qui reste propriété de l'acheteur.
- Conséquences en matière de TVA :
- Pas de transfert de la consignation et de l'emballage donc pas de TVA.

 Bernard CHAUVEAU - Blog aide-en-compta - © Copyright 2009





Conséquences comptables :



- Conséquences comptables :
 - **◆**La consignation n'est pas un produit pour le vendeur mais une <u>dette envers le client</u> au compte 4096 « Clients Dettes pour emballages et matériels consignés »



- Conséquences comptables :
 - **◆**La consignation n'est pas un produit pour le vendeur mais une <u>dette envers le client</u> au compte 4096 « Clients Dettes pour emballages et matériels consignés »
 - **◆**La consignation représente pour l'<u>acheteur</u> une <u>créance sur le vendeur</u> inscrite au compte 4196 « Fournisseurs- Créances pour emballages et matériels à rendre »





Ventes avec consignation d'emballages :



Ventes avec consignation d'emballages :

Net commercial HT		15 300
Port HT		700
Total HT	l.	16 000
TVA 19.6 %		3 136
Emballages consignés		1 000
Net à payer TTC		20 136



Ventes avec consignation d'emballages :

Net commercial HT		15 300
Port HT		700
Total HT		16 000
TVA 19.6 %		3 136
Emballages consignés		1 000
Net à payer TTC		20 136

411	Clients	20 136	
707	Ventes de marchand.		15 300
708	Produit des activités annexes		700
4196	Clients-dettes pour emballages		
	et matériels consignés		1 000
4457	TVA collectée		3 136

Bernard CHAUVEAU - Blog aide-en-compta - © Copyright 2009





• Achats avec consignation d'emballages :



• Achats avec consignation d'emballages :

Net commercial HT		15 300
Port HT		700
Total HT		16 000
TVA 19.6 %		3 136
Emballages consignés		1 000
Net à payer TTC		20 136



Achats avec consignation d'emballages :

Net commercial HT		15 300
Port HT		700
Total HT		16 000
TVA 19.6 %		3 136
Emballages consignés		1 000
Net à payer TTC		20 136

607	Achats de marchandises	15 300	
4096	Fournisseurs-créances pour emballages et		
	matériels à rendre	1 000	
	Transports	700	
4456	TVA déductible	3 136	
401	Fournisseurs		20 136

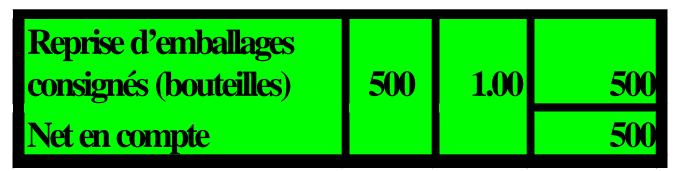




Reprise au prix de consignation (vendeur) :

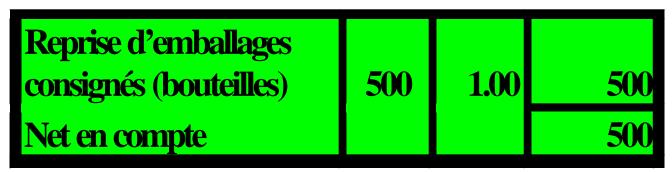


Reprise au prix de consignation (vendeur) :





Reprise au prix de consignation (vendeur) :









Reprise au prix de consignation (acheteur) :

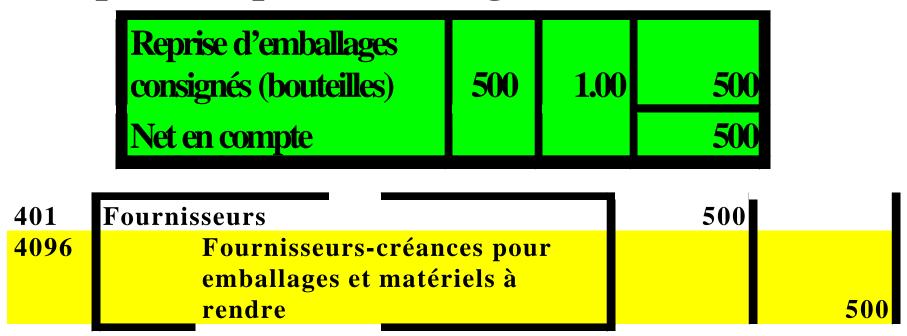


Reprise au prix de consignation (acheteur) :





Reprise au prix de consignation (acheteur) :







• Reprise à un prix différent (vendeur) :



• Reprise à un prix différent (vendeur) :

Reprise d'emballages	
Conteneur consigné	500.00
Boni HT	- 100.00
TVA 19,6 %	- 19.60
Net en compte	380.40



• Reprise à un prix différent (vendeur) :

Reprise d'emballages	
Conteneur consigné	500.00
Boni HT	- 100.00
TVA 19,6 %	- 19.60
Net en compte	380.40

	Clients-dettes pour emballages et matériels consignés Bonis sur reprises	500.00	
	d'emballages consignés		100.00
4457	TVA collectée		19.60
411	Clients		380.40





Reprise de la consignation

• Reprise à un prix différent (acheteur) :



Reprise de la consignation

• Reprise à un prix différent (acheteur) :

Reprise d'emballages	
Conteneur consigné	500.00
Boni HT	- 100.00
TVA 19,6 %	- 19.6 0
Net en compte	380.40



Reprise de la consignation

• Reprise à un prix différent (acheteur) :

Reprise d'emballages	
Conteneur consigné	500.00
Boni HT	- 100.00
TVA 19,6 %	- 19.6 0
Net en compte	380.40

401	Fournisseurs	380.40	
6136	Malis sur emballages	100.00	
4456	TVA déductible	19.60	
4096	Fournisseurs-créances pour		
	emballages et matériels à rendre		500.00





Emballages identifiables facturés (vendeur) :

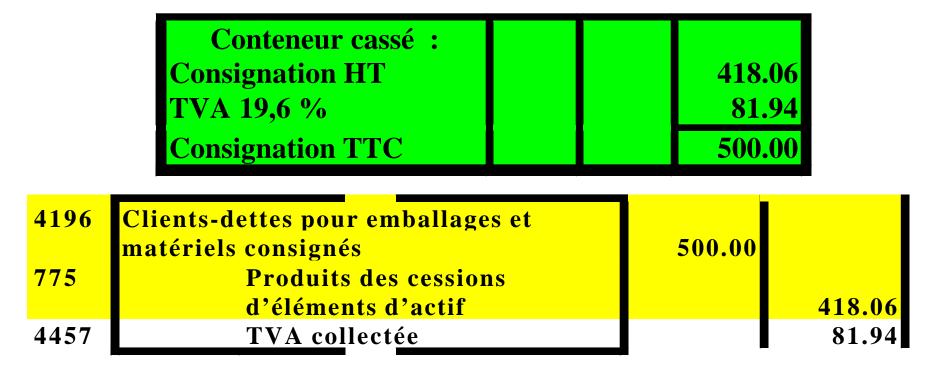


Emballages identifiables facturés (vendeur) :





Emballages identifiables facturés (vendeur) :



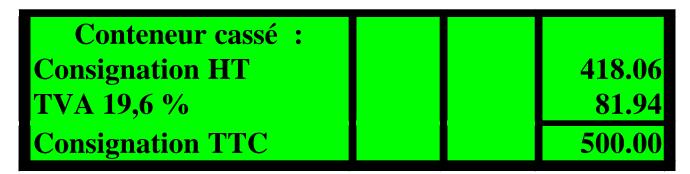




Emballages identifiables facturés (acheteur) :



Emballages identifiables facturés (acheteur) :





Emballages identifiables facturés (acheteur) :

Conteneur cassé :	
Consignation HT	418.06
TVA 19,6 %	81.94
Consignation TTC	500.00

2186	Emballages récupérables	418.06	
4456	TVA déductible	81.94	
4096	Fournisseurs-créances pour		
	emballages et matériels à		
	rendre		500.00





Emballages non identifiables facturés (vendeur) :



Emballages non identifiables facturés (vendeur) :

Bouteilles cassées :			
Consignation HT			418.06
TVA 19,6 %			81.94
Consignation TTC	500	1.00	500.00



Emballages non identifiables facturés (vendeur) :

Bouteilles cassées :			
Consignation HT			418.06
TVA 19,6 %			81.94
Consignation TTC	500	1.00	500.00







Emballages non identifiables facturés (acheteur) :



Emballages non identifiables facturés

(acheteur):

Bouteilles cassées :			
Consignation HT			418.06
TVA 19,6 %			81.94
Consignation TTC	500	1.00	500.00



• Emballages non identifiables facturés

(acheteur):

Bouteilles cassées :			
Consignation HT			418.06
TVA 19,6 %			81.94
Consignation TTC	500	1.00	500.00

60265	Emballages récupérables non		
	identifiables	418.06	
4456	TVA déductible	81.94	
4096	Fournisseurs-créances pour		
	emballages et matériels à		
	rendre		500.00

Bernard CHAUVEAU - Blog aide-en-compta - © Copyright 2009





Emballages identifiables :



- Emballages identifiables :
 - **◆**Calcul et comptabilisation des amortissements de l'exercice.



- Emballages identifiables :
 - **◆**Calcul et comptabilisation des amortissements de l'exercice.
 - ◆Enregistrement de la sortie des emballages vendus (compte 675 « Valeurs comptables des éléments d'actif cédés »).



- Emballages identifiables :
 - **◆**Calcul et comptabilisation des amortissements de l'exercice.
 - ◆Enregistrement de la sortie des emballages vendus (compte 675 « Valeurs comptables des éléments d'actif cédés »).
 - ◆Enregistrement des emballages mis au rebut ou disparus;





Emballages non identifiables :



- Emballages non identifiables :
 - ♦ Évaluation du stock final d'emballages et comptabilisation du stock et de la variation.



- Emballages non identifiables :
 - ♦ Évaluation du stock final d'emballages et comptabilisation du stock et de la variation.
 - Pas d'enregistrement des disparitions ou mises au rebut car elles sont automatiquement prise en compte par les écritures de variation des stocks.